

AGENDA MEDICO-SOCIAL SUD-OUEST Newsletter N°174

10 Novembre 2022

Pour lire l'Agenda, cliquez ici

NOUVEAUTES

Le site internet du cabinet a fait peau neuve avec la création :

✓ <u>D'une bibliothèque</u> permettant de récupérer les textes évoqués dans les agendas dans un premier temps, et des principaux textes à connaître dans un second temps. Pour le moment, seuls les liens en lien avec les 2 derniers Agenda sont en ligne, mais petit à petit, celle-ci va s'étoffer...

COUP DE GUEULES

Une fois n'est pas coutume, j'ai décidé de recopier mot à mot l'Edito du « Mensuel des Maisons de Retraite » car beaucoup de directeurs vont s'y retrouver :

« Vous avez aimé gérer la crise sanitaire coincés entre le marteau de la liberté et l'enclume de la sécurité, entre la colère des familles et le doigt vengeur de la justice ? Vous avez aimé ensuite vous en prendre plein la g... dans tous les médias suite à la publication des Fossoyeurs, et ce, que vous soyez public ou privé, Orpéa ou simple Ehpad géré par un CCAS dans la Creuse ?

Vous croyez, une fois ces deux vagues passées, avoir un petit moment de répit ? Mais non mais non les ami.e.s ! Si vous vouliez bien gagner votre vie et vivre tranquilou au soleil, vous n'aviez qu'à faire comme tout le monde : opter pour une carrière d'influenceur installé à Dubaï pour vanter des produits de beauté sur Instagram. Mais vous avez, bande d'écervelés, choisi plutôt d'embrasser la carrière de directeur ou directrice d'Ehpad ! Du coup, la société y a gagné ce que vous avez perdu en quiétude.

Je pense à cette directrice qui ouvre ce jeudi 20 octobre son « Parisien » et qui découvre la « une » : « Ehpad : le nouveau rapport qui accuse ». Et qu'y trouve-t-on ? Un reportage téléguidé par la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes qui donne l'impression que tous les Ehpad sont des fraudeurs. Le titre de l'article ? « Arnaques et petites combines des Ehpad privés » : de quoi redonner confiance aux 2 millions de français qui confient un proche à un établissement spécialisé... Mais après si « arnaques » il y a, il faut les dénoncer. On regarde donc les chiffres pour vérifier ce que le journal lui-même qualifie de « bilan glaçant ». Et on se rend compte que sur plus d'un millier de contrôles, dix-sept PV ont été dressés. Oui, vous avez bien lu : 17 PV sur 1000 contrôles. Et tout ça fait deux pages et la « une » du Parisien. Vous voulez pour en avoir le cœur net lire le dit Rapport.

Il n'est pas public. En tout et pour tout, vous trouvez sur le site de la DGCCRF un communiqué de presse de deux pages... Même Jean-Christophe Combe a découvert cette étude en lisant le Parisien.

Alors cette même directrice rentre chez elle le soir. Allez un peu de détente. Les pieds sur le canapé, on va faire une petite VOD. Ça tombe bien : ils viennent de sortir la comédie qui, avec plus de deux millions d'entrées, a fait un tabac en début d'année : « Maison de Retraite » avec Kev Adams. Et là, de quoi s'agit-il ? D'un directeur de maison de retraite véreux qui arnaque ses résidents en les spoliant de leurs économies. Décidément...

Sinon, les directrices et directeurs d'Ehpad, pris en sandwich en cet automne 2022 entre une crise du recrutement comme jamais le secteur n'en a connu et l'explosion de l'inflation, vont devoir élaborer des budgets 2023 dans la position de l'automobiliste conduisant dans une purée de pois. On ne peut pas dire non plus que le Gouvernement regarde en l'air. Un PLFSS 2023 correct, un bouclier énergie reconduit, une Fabrique du Bien Vieillir qui, sans rien régler à court terme, peut raisonnablement servir de caisse de résonance aux diverses revendications...: quand bien même le gouvernement semble n'avoir pas de véritable boussole, au moins pose-t-il quelques rustines là où il faut.

Mais la formidable résilience des directrices et directeurs d'Ehpad continue toutefois d'être mise à rude épreuve. Certains craquent pour aller voguer vers d'autres horizons. Mais vous qui lisez ces pages, celles et ceux qui sont encore là, vous êtes quand même vraiment des as! »

Attention le secteur est en crise et après les personnels soignants, c'est peut-être de directeurs que nous allons manquer !

ACTUALITES FINANCES ET BUDGET

Nouvelles valeurs du point 2022 : Une bonne nouvelle

Une nouvelle valeur du point pour les dotations soins des Ehpad.

Pour les Ehpad en tarif partiel, la valeur du point est désormais fixée à :

- 10,69 € pour un établissement sans PUI (+2% / 2021)
- 11,33 € pour un établissement avec PUI.

Pour les Ehpad en tarif global, la valeur du point est légèrement revalorisée pour être fixée à :

- 12,63 € pour un établissement sans PUI ; (+1.53%/2021)
- 13,30 € pour un établissement avec PUI.

• Petit retour sur le décret du 28 avril 2022 : Transparence financière

Après le scandale d'un grand groupe d'Ehpad privés, un décret a vu le jour dans un délai record (moins d'un trimestre après l'affaire). Même si beaucoup de monde y a vu des changements pour le secteur privé, il n'en est rien. En effet, ce décret paru au JO du 29 avril 2022 va révolutionner notre secteur à court terme, pourtant à ce jour, il n'a fait que peu de bruit. Permettez-nous de revenir sur les principaux enjeux de ce décret :

- Modification du tarif socle :
 - ✓ Incorporation de la facturation linge et marquage linge dans le prix de journée (plus de factures annexes)
 - ✓ Incorporation d'un accès internet dans toutes les chambres

- Modification du cadre règlementaire

✓ A partir de l'exercice 2023, le cadre simplifié de l'EPRD et de l'ERRD sont supprimés. Tous les ESMS devront dorénavant remplir le cadre complet avec notamment la section hébergement, le bilan, l'analyse financière, la projection financière et un grand questionnement sur les affectations des résultats des établissements privés à partir de 2023.

Lors de la formation du 22 novembre organisée par le cabinet (voir en bas de l'Agenda), nous évoquerons l'ensemble de ces points en préambule avant d'expliquer la nécessité de comprendre ces outils EPRD-ERRD pour bâtir une stratégie financière dans un environnement complexe.

• Valeurs du point Gir départemental: tour de France

En 2022, les données de 98 départements ont été recueillies, soit un taux de réponse de 99%.

ACTUALITES OUTILS ET ETUDES

• 20 propositions pour la sobriété énergétique

La Fédération hospitalière de France (FHF) a publié, le 13 octobre, un livret dans lequel elle formule 20 propositions pour la sobriété énergétique des établissements sanitaires et médico-sociaux publics, dans un contexte d'inquiétudes à l'approche de l'hiver.

• Retour sur le village Alzheimer Landais

Ouvert depuis 2 ans, le Village Landais offre un modèle d'accueil unique en France, pour les malades d'Alzheimer. Bâti autour de maisonnées à taille humaine, il permet un accompagnement sur mesure, basé sur une approche non médicamenteuse et le maintien des repères et liens sociaux. Une bastide, avec sa grande place accueillant des jeux pour enfants, et ses commerces et équipements de proximité : une médiathèque, une brasserie, un salon de coiffure, une épicerie...

Autour, disséminées en 4 quartiers sur un site arboré de plus de 5 hectares, 16 maisons lumineuses et spacieuses, qui accueillent chacune 8 habitants et deux maîtresses de maison.

Ici, les soignants ne portent pas de blouse blanche, les bénévoles sont nombreux, les familles sont les bienvenues et peuvent même ponctuellement occuper des studios dédiés.

L'équipe, pluridisciplinaire, privilégie une approche non médicamenteuse, axée sur le maintien des repères et des liens sociaux. Elle s'adapte au rythme et aux habitudes des villageois, sans horaire imposé. Dans la maison qu'ils partagent avec d'autres « colocataires », ceux-ci bénéficient de la présence de deux maîtresses de maison de 8h à 20h. Ils sont libres d'entrer, sortir, déambuler, de participer ou non à des activités. Qu'il s'agisse de tenir l'épicerie, d'organiser des ateliers, de partager une balade, un café, l'intervention de bénévoles – sensibilisés et formés à leur arrivée – permet de solliciter, stimuler, accompagner les personnes. Pour y vivre, la personne atteinte de la maladie d'Alzheimer doit avoir encore un minimum de mobilité et pouvoir saisir les opportunités offertes par le lieu. Un modèle à suivre ?

ACTUALITES QUALITE ET GESTION DES RISQUES

• Instances : la CNSA souhaite mieux coopérer avec les ARS et les départements

La CNSA va proposer aux ARS et aux conseils départementaux un nouveau cadre de coopération. Elle penche pour la mise en place d'instances territoriales de l'autonomie. Celle-ci pourrait préparer le volet territorial d'une feuille de route commune et partagée avec la CNSA et en suivre la mise en œuvre. Le nouveau cadre de coopération, formalisé mi-novembre, « deviendra le cadre de déploiement de l'action de la CNSA à partir de 2023 »

• Prévention et lutte contre la maltraitance : vers de nouveaux textes d'ici la fin de l'année.

Lors d'un webinaire organisé par la Conférence nationale de santé (CNS), le 12 octobre, dans le cadre de la future stratégie « maltraitance », le ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées a précisé l'ambition du gouvernement en la matière. Il a d'abord rappelé que la loi du 7 février 2022 donnait, pour la première fois, une définition de la maltraitance s'appliquant à tous les publics vulnérables. Interpellé sur la parution des décrets d'application de l'article 22 de la loi qui prévoit l'inscription, dans les projets des ESSMS, de la politique de prévention et de lutte contre la maltraitance, le ministre a répondu que ces textes étaient en train d'être travaillés, et promis leur parution « avant la fin de l'année ».

ACTUALITES JURIDIQUES ET ETUDES

• Ehpad : la campagne de contrôles continue !

Annoncé au lendemain de l'affaire Orpea, le contrôle de l'ensemble des EHPAD suit son cours. « Près de 600 établissements ont déjà été contrôlés, contrôles qui ont donné lieu à quelque 1 000 recommandations, 642 prescriptions, 193 injonctions et 3 saisines du procureur », a détaillé le ministre des Solidarités, de l'Autonomie. De son côté, l'AD-PA dénonce « l'absurdité de cette mesure » et déplore que la campagne concerne également « les 80 % d'associatifs et de publics qui n'ont jamais été visés par aucune enquête récente ». « Contrôler sans distinction des établissements où tout ne tient que par le seul dévouement de professionnels épuisés peut faire éclore un point de rupture », prévient l'association.

Et faire des contrôles en pleine pénurie de personnels soignants peuvent aussi fausser certaines conclusions.

• Loi "grand âge et autonomie"

Plus d'un an après avoir déposé une proposition de loi relative à la bientraitance, la députée Annie Vidal revient à la charge avec la préparation d'un texte « plus large », portant sur le grand âge et l'autonomie. Évoquée, lors du colloque de la Fédération 3977, cette proposition de loi comprendra 4 axes : la lutte contre la maltraitance, la prévention, le reste à charge en Ehpad et à domicile, et l'attractivité des métiers. Ce texte reprendra les mesures travaillées dans le cadre de la commission bientraitance, notamment la nécessité de former les professionnels à la lutte contre la maltraitance ou la création d'un observatoire national sur ce sujet.

ACTUALITES RESSOURCES HUMAINES

Véronique Ghadi de la HAS à l'ARS Occitanie

Après 12 ans passés à la HAS, Véronique Ghadi rejoint, au 1er janvier prochain, l'agence régionale de santé (ARS) Occitanie « pour poursuivre son engagement sur les questions de qualité et de sécurité des soins et des accompagnements dans le secteur sanitaire et médico-social ».

ACTUALITES USAGERS ET AMELIORATION PRISE EN CHARGE

Maladie d'Alzheimer : nouveau cahier des charges pour les "consultations mémoire"

Les "consultations mémoire" et les "centres mémoire ressources et recherche" vont faire l'objet d'une nouvelle labellisation par les ARS, sur la base de nouvelles exigences. L'objectif est de parvenir à un diagnostic précoce et à un parcours facilité.

Formation à distance sur la grille AGGIR

La CNSA met à disposition des professionnels du secteur médico-social une formation en ligne au remplissage de la grille Aggir. La formation se compose d'une trentaine de séquences de 15 minutes abordant la réglementation en vigueur et se concluant par l'interview d'un expert de terrain qui partage des techniques d'évaluation sur la base de cas pratiques.

AGENDA NATIONAL

• Congrès Age 3 à Toulouse le 1^{er} décembre à Labège

L'année 2022 marque la 3e année de vie sous le sceau de la pandémie. Pourtant ces quelques mois ont permis de voir émerger en établissements des initiatives pour le moins remarquables. Elles redéfinissent

les limites de l'acceptable, tissent un lien délicat entre liberté d'innovation et respect du cadre. Les échanges éthiques entre professionnels et la considération des personnes accueillies et de leurs familles favorisent de nouvelles pratiques, de nouvelles manières d'envisager la vie « ensemble » et invitent à réinterroger la notion de transgression. Faut-il être transgressif pour être attractif ? C'est le thème que nous avons choisi pour nous guider tout au long de cette année 2022.

Renseignements

Centre des congrès et d'exposition, 150 rue Pierre Gille de Gennes, 31670 Labège

AGENDA MIDI-PYRENEES / LANGUEDOC-ROUSSILLON

• Formation: EPRD-ERRD: Maîtrisez l'ensemble des rouages financiers afin d'optimiser votre stratégie financière.

Notre cabinet organise sur Toulouse <u>une nouvelle formation le 08 décembre 2022 (celle du 22 Novembre 2022 étant déjà complète).</u> Cette formation se décomposera en 2 modules indépendants l'un de l'autre. Le premier module sera consacré à l'analyse financière et l'EPRD: quelle communication envoyons-nous et quel message. Cette journée de formation abordera en profondeur également les mutations à venir dès 2023 sur l'ensemble du secteur âgé. Le bulletin d'inscription avec le coût, le programme et les objectifs sont avec le lien.

Cette formation pourrait se délocaliser sur d'autres lieux en fonction des besoins recueillis.

• France Alzheimer Haute Garonne

Propose de nombreuses activités chaque mois (<u>consulter</u> le site et ce <u>lien</u>). Informations au 05 61 21 33 39

Et notamment, la réunion d'information aux familles le vendredi 25/11/2022 à 14h30 à la CMS, 2 rue Malbec, 31000 Toulouse « EHPAD hors les murs : un moyen de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ». Le lien est sur le site : https://dechegne.fr

France Alzheimer Aveyron

Propose de nombreuses activités (thé dansant, café mémoire, groupes de parole, formation des aidants...) chaque mois (<u>consulter</u> le site).

• France Alzheimer 81

Propose des « café mémoire » chaque mois (consulter le site).

• Pôle Alzheimer Pyrénées-Orientales

Propose de nombreuses activités chaque mois (<u>consulter</u> le site). Informations au 04 68 52 22 22

AGENDA AQUITAINE / LIMOUSIN / POITOU-CHARENTE

Comité départemental d'Intervention et d'Animation Pour l'Autonomie (CIAPA)

Propose de nombreuses activités diverses chaque mois (<u>consulter le site</u>). Renseignements et inscriptions auprès du CIAPA au 05 59 80 16 37, par mail ciapa@ciapa.fr ou auprès du Pôle Autonomie Haut Béarn et Soule au 05 59 10 00 76.

• France Alzheimer Gironde

Propose de nombreuses activités chaque mois (<u>consulter le site</u>). Informations au 05 56 40 13 13

Cyril Dechegne Consulting

Formation et conseil en gestion financière et évaluation qualité en EHPAD Evaluateur Externe

2 chemin de Garric 31200 TOULOUSE Tél: 05 61 06 91 65 -

info@cyrildechegne.fr http://cyrildechegne.fr

Directeur de la publication : Cyril Dechegne Rédacteur : Cyril Dechegne

Pour vous inscrire à l'agenda médico-social du sud-ouest, il suffit de nous renvoyer un mail à <u>info@cyrildechegne.fr</u> avec la mention « inscription » ou aller directement sur le <u>site internet</u>